



République Française  
Département de la Moselle

Envoyé en préfecture le 25/08/2026

Reçu en préfecture le 25/08/2026

Publié le **25 AOUT 2026**

ID : 057-245700695-20260824-D2026\_131\_SI-AR

## DECISION 2026-131

Vu la délibération n° 6 du Conseil communautaire en date du 9 juillet 2026 portant délégation de pouvoir au Président de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs,

Considérant le besoin d'optimiser le système de sécurité incendie existant à la Maison Communautaire dans le cadre du projet d'extension du bâtiment,

Vu les crédits inscrits au budget,

Le Président de la Communauté de Communes de Cattenom et Environs,

### DECIDE

#### Article 1 :

Le marché de fourniture et pose d'élément permettant l'optimisation du système de sécurité incendie existant à la Maison Communautaire, située 2 avenue du Général de Gaulle 57570 CATTENOM, est conclu avec l'entreprise HTE Electricité sise 12 résidence des Rousses 54670 MALLEROY, pour un montant de 28 600,00 € H.T. soit un total de 34 320,00 € T.T.C..

#### Article 2 :

La présente décision qui sera inscrite au registre des délibérations fera l'objet d'une communication à la prochaine séance du Conseil communautaire.

Fait à Cattenom, le 24 août 2026

Le Président  
Roland BALCERZAK



